

Bruxelles

Juin 2007: élire entre les lignes

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION SONT DES PRIORITÉS POUR BRUXELLES. L'EMPLOI ET LE LOGEMENT ÉGALEMENT. MAIS LA MUTATION SERA LONGUE, D'AUTANT QU'UN VÉRITABLE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE EST À NOS PORTES.

Myriam Gérard

Secrétaire régionale de la CSC Bruxelles

Avec ce qu'elles ont de régulier et de prévisible, les élections régionales pourraient laisser penser que l'échéance du 7 juin ne constitue qu'une étape ordinaire de la vie sociale, une perle supplémentaire au collier un peu usé de la démocratie. Depuis juillet 2007 et l'éclatement de plus en plus brutal de la crise des subprimes, la conscience se répand pourtant que nous n'allons plus dans le mur... mais que nous y sommes, que la crise actuelle n'est pas seulement financière mais bien plus généralisée, que le business is not so usual.

Les forces progressistes ne peuvent donc se contenter de regarder, fût-ce avec un soupçon de *schadenfreude*, l'effondrement actuel. Les élections régionales doivent au contraire constituer la première amorce de changements majeurs dans l'ensemble des politiques – régionales pour commencer.

L'ENSEIGNEMENT COMME PRIORITÉ

Paradoxalement, c'est l'enseignement qui figure en tête des

priorités de la CSC bruxelloise à quelques semaines des élections. Paradoxalement puisque cette matière est de compétence communautaire... Face à la dégradation continue des conditions d'enseignement, la dualisation de ses écoles, le nombre croissant de ses étudiants sortant du secondaire sans diplôme (28 %), la région ne peut toutefois pas se satisfaire d'un simple rôle d'observateur passif.

Sans nécessairement réclamer de profondes modifications institutionnelles, il nous faut demander qu'il soit mieux tenu compte des spécificités de la région : concurrence entre réseaux redoublée d'une concurrence entre enseignements flamand, francophone et européen ; diversité des origines et des langues maternelles des élèves ; ségrégation d'autant plus frappante qu'elle s'exerce sur un territoire restreint ; pénurie d'enseignants affectant particulièrement les écoles en discrimination positive, etc. L'implication de la région en matière d'enseignement se devra donc d'être plus forte et une vigilance particulière devra être mise au service de la reconnaissance de ses spécificités, et de leur déclinaison dans des politiques adéquates par les Communautés française et flamande.

DONC LA FORMATION EN PREMIER

Reste que les effets d'une telle politique ne seront visibles qu'à long terme et que les prochains gouvernements bruxellois auront à digérer encore longtemps les fruits amers de l'impuissance actuelle. Ce sera donc dans un premier –

et long – temps au secteur de la formation de tenter de remédier aux carences du système scolaire. Insatisfaisante sur le long terme, cette solution est cependant la seule possible dans la conjoncture actuelle.

Ce redéploiement devra viser prioritairement les métiers des secteurs porteurs d'avenir et de bien-être (rénovation, éco-construction, non-marchand, etc). Il s'agira également de concentrer l'effort financier public sur l'offre de formations qualifiantes destinée au public peu ou moyennement qualifié. Une partie trop importante des dépenses actuelles est en effet affectée à des formations de pointe pour un public déjà diplômé du supérieur et "proche de l'emploi".

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Pour lutter contre la dualisation de notre ville, c'est aussi à une certaine (re) connaissance de l'activité économique réellement existante qu'il faut parvenir. Si, avec son Plan de développement international, l'actuel gouvernement bruxellois s'est donné comme ambition de "vendre" Bruxelles, ou au moins son image internationale, sur le marché de plus en plus concurrentiel des métropoles européennes, cette image se heurte de front – ou plutôt passe à côté – de la réalité vécue de la plupart des habitants de cette ville.

La stratégie consistant à essayer de développer la ville "par le haut", en y attirant les fonctionnaires internationaux et les "cadres de la mondialisation" et en espérant que "la vague montante soulève tous les bateaux" s'est soldée par un

échec social incontestable. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la création de près de 40 000 emplois ces cinq dernières années ne s'est pas traduite par une diminution significative du taux de chômage. Et pour cause, ces emplois sont majoritairement occupés par des non-Bruxellois... ou par des Bruxellois qui s'empressent de quitter la région pour la "banlieue verte", une fois leur CDI décroché.

PARTIR DE LA RÉALITÉ

A rebours de cette stratégie de "développement par le haut" menée sans succès social depuis vingt ans, la CSC plaide en faveur d'une meilleure prise en compte des spécificités, forces, faiblesses et besoins de la région, en s'appuyant sur les compétences de leurs habitants "réellement existants". A cet égard, il s'agira de développer les emplois dans quelques secteurs prioritaires du non-marchand (accueil de la petite enfance, soins aux personnes âgées, aide à la jeunesse...) et dans les services publics. Il s'agira également de réussir à formaliser une série de secteurs et d'activités économiques aujourd'hui dans les marges de la légalité.

Il ne s'agit évidemment pas de fermer les yeux sur les situations d'esclavagisme moderne qui subsistent dans notre région, mais de tenter de (re) connaître les zones grises, le dynamisme qui peut s'y nichier et l'intérêt d'une série de mesures d'accompagnement à la formalisation. C'est également à un renforcement de l'économie sociale qu'il s'agirait de veiller : la législature actuelle a entamé une politique en la matière, qui



MYRIAM GÉRARD, SECRÉTAIRE RÉGIONALE DE LA CSC BRUXELLES

doit encore monter en puissance : elle pourrait en effet permettre de concilier une série d'objectifs, économiques, sociaux, et d'emploi, qu'une certaine résignation présente comme inconciliables.

Mais aussi juste et bien pensé soit-il, le plan de redéploiement ne pourra pas résoudre d'un seul coup la situation catastrophique du chômage bruxellois qui, mal an mal an, continue à avoisiner les 20 %. Dans un tel contexte, on voit bien ce que peut avoir d'absurde une politique d'accompagnement des chômeurs pensée sous l'angle du contrôle et de la volonté d'exclusion. Si, plus grande régionalisation de cette politique il devait y avoir, il faudrait en profiter pour l'adapter aux spécificités bruxelloises. En attendant, c'est le public le plus précarisé qui devra faire l'objet d'une attention plus particulière et personnalisée que l'actuel CPP (Contrat de projet profession-

nel). "Attention" ne signifiant pas "contrôle" ou "sanction", mais bien "accompagnement" et "soutien".

DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Il est une donnée, actuellement ignorée, qui devra orienter l'ensemble des politiques citées : le Bureau du Plan prévoit en effet un accroissement de la population bruxelloise de près de 170 000 personnes d'ici 2020 – dans deux gouvernements, donc ! En termes de création de logements, d'écoles, de places d'accueil et de mobilité, les besoins seront donc vertigineux. Dans dix ans, il faudra, par exemple, 50 000 logements supplémentaires pour accueillir les nouveaux habitants.

Or, en la matière, le bilan de la législature qui s'achève n'est guère brillant : il fait en tout cas bien pâle figure au regard des promesses de création de 5 000 nouveaux logements publics – dont deux tiers de logements sociaux qu'avait énoncé

l'accord de gouvernement. Rappelons que ce chiffre inatteignable de 5 000 ne constitue pourtant que 10 % des besoins à venir dans les dix ans.

TROIS CONDITIONS

Pour se donner une chance de pouvoir répondre à ces défis, trois conditions – au moins – devront être remplies.

Tout d'abord, Bruxelles, moins encore que les deux autres régions, ne pourra se concevoir comme un îlot ou une enclave isolée de ses voisins. C'est donc avec insistance que la CSC Bruxelles réclame un vrai dialogue interrégional afin de renforcer les articulations entre les politiques de développement économique, d'emploi et de mobilité. Ces articulations renforcées doivent pouvoir se penser dans une logique de gain mutuel et pas de tutelle flamando-wallonne sur les intérêts bruxellois.

Mais, et c'est la deuxième condition, cette logique de coopération ne doit pas non plus noyer le poisson du nécessaire refinancement de la région bruxelloise, actuellement estimé à 500 millions d'euros.

Enfin, dernière condition, c'est bien sûr l'outil fiscal qui devra être mis à contribution : il s'agira, d'une part, de rendre la région moins sensible aux rentrées fiscales immobilières – et donc aux bulles de ce marché – mais aussi de renforcer la solidarité entre communes riches et pauvres et de renoncer au dogme de la baisse des taxes. Au contraire, la CSC bruxelloise réclame l'instauration d'une taxe régionale progressive sur l'ensemble des revenus de tous ses habitants. ■

❶ Le chapeau et les intertitres sont de la rédaction.